

Solidaires en action N° 97

Le 23 juin 2013

Le fascisme tue. Ensemble, combattons-le !

Une centaine d'organisations antifascistes, syndicales, associatives, politiques a lancé l'appel unitaire aux manifestations des 22 et 23 juin. Ce front unitaire, sur des bases claires, était nécessaire : face au fascisme, face à la violence de l'extrême-droite, nous devons nous rassembler et affirmer les raisons de la crise sociale et les perspectives de créer ensemble un avenir différent.

Le refus de la CGT de s'associer à cet appel est incompréhensible, son affirmation qu'il ne correspondait pas à ses valeurs est scandaleux ; deux fédérations CGT ont toutefois signé l'appel et plusieurs structures CGT ont appelé aux manifestations. L'engagement des organisations signataires a été très variable ; ainsi, il est fort dommage que les organisations signataires ayant accès assez couramment aux médias n'aient pas fait connaître l'appel et les manifestations.

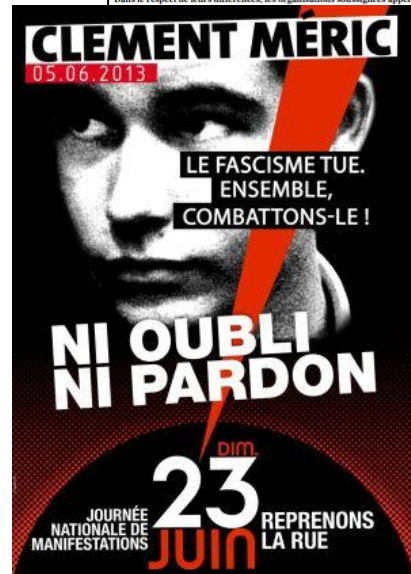
L'Union syndicale Solidaires a joué un rôle prépondérant dans l'existence et le maintien du cadre unitaire regroupant des sensibilités très diverses, sans renoncer ni au fonds de l'expression, ni à la volonté d'un travail dans la durée. Pour autant, si nous avons tenu notre place dans les initiatives de rue des 22 et 23 juin, nous n'avons pas été assez nombreux et nombreuses au regard de l'enjeu. **Construire un front unitaire contre le fascisme n'est pas une affaire subalterne.** Si c'est une urgence, il faut la traduire dans les faits, dans nos engagements quotidiens, dans nos choix de priorités.

L'Union syndicale Solidaires va proposer une nouvelle réunion unitaire. Il s'agit de mettre en œuvre notre engagement commun : [...] *éradiquer la menace fasciste nécessite un travail dans la durée et l'organisation de collectifs locaux. Nos organisations sont différentes, mais elles ont un point commun essentiel : le refus de l'intolérance, du nationalisme, de la haine, et de l'exclusion ; tout le contraire de ce que veut imposer l'extrême-droite ! Le fascisme et l'extrême-droite ne sont pas des courants politiques avec lesquels on dialogue ou on compose. Leur système est basé sur la violence physique, la haine, l'asservissement des peuples.*

Le fascisme tue. Ensemble, combattons-le !

Le 5 juin, des militants d'extrême-droite ont tué Clément Méric, syndicaliste étudiant et militant antifasciste. Ce meurtre nous indigne et nous révolte ; il s'inscrit dans la suite de très nombreuses agressions commises par des groupes d'extrême-droite ces derniers mois. La situation exige des actes forts, permettant de mettre un coup d'arrêt à la propagation de ces idées et pratiques antisociales.

Dans le respect de leurs différences, les organisations sous-jointes appellent à s'unir



Marches de chômeurs et de chômeuses : c'est maintenant !

Entamées symboliquement à La Réunion, les marches se poursuivent : Montpellier, Sète, Narbonne, Carcassonne, Castelnaudary, Colomiers, Toulouse, ..., Haguenau, Strasbourg, Saint-Dié, Colmar, Thann, ... **Partout, il s'agit de dire la colère des chômeurs et des chômeuses, leur refus de l'exclusion, le soutien des collectifs syndicaux.** Ces marches sont notamment l'occasion de débats publics dans les villes traversées, et aussi d'actions revendicatives et de rencontres comme celle avec les travailleurs et les travailleuses de *Spangherro* à Castelnaudary.

Des militant-es de l'Union syndicale Solidaires sont présent-es sur les marches et participent à l'accueil dans les villes-étapes. Nous devons assurer ce soutien tout au long de la marche, et renforcer si possible le nombre de camarades assurant au moins une journée de marche. **Combattre le chômage et la précarité, soutenir les associations de lutte, prendre part aux actions directes des exploités-es, ... autant de priorités réaffirmées lors de nos congrès !**

Jeudi 20 juin, au moment de l'ouverture de la Conférence sociale, une délégation de chômeurs/ses, précaires et leurs organisations MNCP, ACI, APEIS et DAL, soutenue par des représentant-es de la FSU et des Solidaires, a voulu manifester sa colère d'avoir été exclus de la Conférence sociale. Les forces de police, surprises, ont très brutalement chassé les militant-es afin que leur voix ne puisse pas être entendue. D'autres actions se sont déroulées à Caen, au Mans, au Creusot, à Castres, à Bordeaux.



www.marchechomeurs2013.org

De la conférence sociale aux luttes sociales...



La Conférence sociale 2013 s'inscrit dans la méthode de François Hollande : faire du dialogue social « une priorité majeure », mais sans prendre de mesures sociales, voire en préparant des contre réformes antisociales (retraites par exemple). Comme l'an dernier, l'Union syndicale regrette que les organisations de chômeurs/ses ne soient pas invitées alors qu'elles sont directement concernées par les sujets qui seront traités. Comme l'an dernier, l'organisation de cette Conférence sociale ne permet pas à tous les syndicats d'intervenir sur l'ensemble des sujets. Solidaires n'a eu accès qu'à deux table-rondes : celle sur les services publics et celle sur la protection sociale et les retraites. Aucun argument ne saurait justifier ce traitement discriminatoire=: les idées portées par Solidaires sont-elles si dérangeantes qu'elles ne puissent même pas être écoutées ?

Cette conférence sociale abordait des questions aussi importantes que l'emploi, les enjeux économiques, les services publics, les retraites et le financement de la protection sociale, les conditions de travail, la formation professionnelle ou les enjeux européens... Sans réel débat, en vérité. **Sans surprise, la « feuille de route » prévoit un calendrier très raccourci sur le dossier retraites. L'Union syndicale Solidaires sera reçue début juillet par le Premier ministre.**

Le patronat est à l'offensive sur une seule idée : réduire par tous les moyens ce qu'il appelle le « coût du travail ». Les salaires ne progressent pas, le chômage augmente, les recettes pour financer la protection sociale reculent... Le pouvoir de la finance se porte bien. Dans ce contexte, le gouvernement a fait le choix de poursuivre des politiques d'austérité inefficaces économiquement et injustes socialement.

Pour les retraites, l'essentiel des pistes préconisées par le rapport Moreau consiste à faire payer aux salarié-es et aux retraité-es le prix fort : allongement du nombre d'annuités, désindexation des pensions, fiscalisation accrue... Pour Solidaires, c'est inacceptable : **il est possible de garantir et d'améliorer le financement de notre système de retraites par répartition à condition de mettre en œuvre un autre partage des richesses !** C'est l'ensemble de ces éléments que Solidaires a porté dans cette Conférence sociale, et qu'il nous faut surtout débattre avec les salarié-es.

Face aux attaques qui se préparent, notamment sur les retraites, l'Union syndicale Solidaires propose aux organisations syndicales et aux mouvements sociaux, à l'ensemble des travailleur/euses, des chômeur/euses, des précaires, des retraité-es et des jeunes de préparer une mobilisation sociale interprofessionnelle à la hauteur de ces enjeux.



Des affiches disponibles dans les Solidaires départementaux

Virgin : magasins occupés ... de l'argent est trouvé !

Un accord a été signé jeudi 20 juin entre l'ensemble des organisations syndicales de Virgin et le mandataire liquidateur de l'entreprise : cet « accord de fin de conflit » garantit que le Plan de Sauvegarde de l'Emploi, qui affectera plus de 1 000 personnes, bénéficiera d'une enveloppe de 15 millions d'euros, ce que demandaient les organisations syndicales. L'Intersyndicale Virgin avait fixé cet objectif de 15 000 euros par personne.

L'occupation de 8 magasins par les salarié-es de Virgin pendant dix jours a clairement été la clef de la résolution de ce conflit, qui a marqué les six derniers mois de l'aventure Virgin. Dès le lendemain de sa désignation, le mandataire liquidateur avait reconnu légitime la demande des salarié-es d'intégrer les bénéfices des « soldes de la honte » dans le financement des mesures d'accompagnement. 5 millions (chiffre d'affaires réalisé pendant trois jours en enlevant le coût d'achat de la marchandise) furent ainsi ajoutés aux 8 millions préalablement destinés au PSE. Les deux millions supplémentaires proviennent en partie de Butler, qui abonde pour 500 000 euros de plus, et de Unibail, à travers une partie de l'argent acquitté pour la rétrocession des magasins que cette société louait à Virgin. Ces dix jours ont été déterminants, aussi grâce à un soutien constant de client-es, de collègues, de militant-es syndicaux et politiques. Pour SUD, le dossier n'est pas clos pour autant : pas question de laisser des salarié-es sur le bord de la route...

Michelin : non aux suppressions d'emplois !

Michelin confirme l'arrêt de l'activité Poids Lourds et la suppression de 726 postes à Joué-Lès-Tours. **Sur 926 salarié-es, seuls 200 postes seront maintenus.** La production de pneus Poids Lourds sera quant à elle stoppée début 2015. Sur les 726 postes supprimés, environ 250 seraient concernés par des mesures de départ à la retraite anticipée, tandis que les 476 salariés restant se verront proposer « des solutions de reclassement sur d'autres sites », à des centaines de kilomètres. Parmi eux et elles, 80 personnes qui, suite à une précédente restructuration font déjà la navette Poitiers/Tours, chaque jour depuis des années !

Le groupe Michelin est en pleine santé financière : son résultat opérationnel a bondi de 24,5% en 2012, à 2,4 milliards d'euros. Mais Michelin privilégie la rentabilité financière aux emplois.

La décision de l'entreprise sera un véritable drame humain si elle n'est pas remise en cause. Des salariés vont se retrouver sans emploi du jour au lendemain avec un avenir incertain et précaire. Il faut que Michelin revienne sur sa décision. **Les salarié-es de Tours ont décidé de se rendre à Clermont-Ferrand à l'occasion du CCE extraordinaire du 26 juin, pour exprimer leur mécontentement et demander l'arrêt du projet de fermeture de l'activité Poids Lourds.** Le syndicat SUD appelle à participer massivement à ce rassemblement.



Education nationale : attaques tous azimuts sur les statuts

Un projet de loi veut modifier l'article 1^{er} du statut des fonctionnaires pour y introduire l'appel à la délation et l'obligation de réserve (qui aujourd'hui n'est pas dans la loi mais relève d'une jurisprudence complexe et différenciée selon le niveau hiérarchique), opérant un retour vers un fonctionnaire-sujet privé de ses droits politiques, « un homme de silence qui sert, travaille et se tait ». V. Peillon a pour sa part annoncé pour l'automne l'ouverture de discussions en vue de refondre les statuts des enseignant-es, avec au programme la casse des statuts. Et la Cour des comptes lui a fourni toute une série de recommandations en la matière, dont le ministre ne s'est en rien démarqué : annualisation, toutes et tous remplaçant-es, hiérarchie partout, service au bon vouloir des chefs locaux, polyvalence au collège, mobilité forcée inter-degrés, poste à profil pour tout le monde, affectation à la tête du client, salaires au mérite...

SUD Education portera ses revendications auprès du ministère : pas de généralisation des postes à profil et du recrutement local, maintien de la définition hebdomadaire des maxima de service, pas d'annualisation, pas de transformation des directeurs/trices d'école en supérieurs hiérarchiques, aucune augmentation des prérogatives hiérarchiques sur les personnels et leur temps de travail, pas de polyvalence en collège, pas de mobilité inter-degrés, pas de rémunérations au mérite ni d'augmentation des écarts salariaux. Au contraire, nous revendiquons pour tou-ttes des augmentations uniformes des salaires, la diminution du temps de travail, l'amélioration des conditions de travail et la compensation des tâches supplémentaires et de la pénibilité par des réductions des services.

Ce qui est à l'ordre du jour à la rentrée, c'est la construction d'une mobilisation générale pour créer le rapport de force permettant d'empêcher les régressions programmées et d'imposer des alternatives. **SUD Education et l'Union syndicale Solidaires inscriront leur lutte dans l'unité intersyndicale la plus large mais c'est dans les initiatives des personnels, leurs assemblées générales et leurs mobilisations que l'essentiel se jouera.**

SNCF : les cheminot-es massivement en grève le 13 juin

A l'appel des fédérations CGT, UNSA, SUD-Rail et CFDT, les cheminot-es ont été nombreux et nombreuses à faire grève le 13 juin. Au cœur de cette mobilisation, la future loi sur l'organisation du système ferroviaire et la situation sociale dans l'entreprise. **Pour SUD-Rail, cette grève est un point d'appui dans une campagne de longue durée et la construction d'un mouvement d'ampleur.**

Plusieurs rassemblements nationaux ont lieu dans les prochains jours : les retraité-es de la SNCF le 25, contre la destruction du service fret SNCF le 27, pour une réglementation du travail améliorée et applicable à tous les travailleurs/ses du rail le 5 juillet. L'avenir du service public ferroviaire est un sujet interprofessionnel ; avec SUD-Rail, saisissons-en nous dans les Solidaires locaux !



Main Sécurité Eurotunnel : des acquis par la grève

Par leur grève, et le soutien du syndicat SUD Solidaires Prévention et sécurité, les agents de sécurité-incendie d'Eurotunnel ont obtenu une planification conforme à leur demande, la pérennisation d'emplois (passages de CDD en CDI, « titularisation » de salarié-es en période d'essai), des revalorisations salariales, et le paiement des heures de grève.

La Poste : mettons fin à la précarité !

Près de 5 000 salarié-es de La Poste représenté-es par Sud-PTT récupèrent plus de 18 siècles d'ancienneté et plus de 22 millions d'euros. C'est le bilan de la campagne que mènent les syndicats locaux de Sud-PTT depuis plusieurs années. Ces chiffres sont le résultat des multiples condamnations de La Poste devant les Conseils de prud'hommes, les cours d'appels et la Cour de Cassation, ainsi que par des accords transactionnels. Les salarié-es, aujourd'hui reconnu-es dans leur droit, ont souvent accumulé des CDD (parfois par centaines) pendant des années et le plus souvent de manière irrégulière avant d'être recruté-es en CDI. En clair, la précarité est érigée en système !

C'EST LA CRISE !!



Cette situation concerne tous les métiers de La Poste (courrier, enseigne, Banque postale, colis et directions support) et toutes les régions. Cette réalité est bien éloignée des discours du président de La Poste, selon lesquels le modèle social de La Poste est exemplaire. Et ce ne sont pas les minables tours de passe-passe comme, par exemple, celui d'employer des intérimaires afin d'afficher une baisse de l'emploi de CDD, qui changent quoi que ce soit ! La multiplication des recours contentieux éclaire aussi sur la conception du « dialogue social » développé par celui que certains qualifient de « patron social »... **Dès 2007, Sud-PTT lui a proposé une négociation permettant de régulariser la situation des milliers de postiers et de postières victimes d'une politique antisociale et non respectueuse des lois !**

Effet de la loi de 2008, la prescription permettant de contester les irrégularités des contrats est réduite à 5 ans. Ce recul social va, en leur interdisant de saisir les prud'hommes, pénaliser de nombreux-ses postier-es recruté-es avant le 19 juin 2008. Toutefois, la précarité à La Poste n'a pas pris fin à cette date... En conséquence, la mobilisation continue !

ASTEK : la mobilisation se poursuit malgré la répression

Quatrième journée de mobilisation pour les salarié-es d'ASTEK Sud-est ; la direction fait toujours la sourde oreille ! **Solidaires informatique soutient pleinement les actions décidées par le personnel.** A noter qu'après les menaces de sanctions disciplinaires suite au rassemblement du 21 mars, la direction a reculé ; elle parle toujours de plaintes au tribunal correctionnel ... A croire que pour les patrons, certaines vérités ne sont pas bonnes à entendre !

Inspection du travail : grève nationale le 27 juin

Le projet de réforme qui se dessine est porteur de gros dangers pour les services de l'Inspection du travail, le sens du métier et plus largement pour l'effectivité du droit du travail : perte d'indépendance des agents, baisse des effectifs, encadrement et programmation du contrôle, spécialisation des agents et ses conséquences dramatiques pour tous les secteurs qui ne seront pas « prioritaires », destruction de la section d'inspection et perte du caractère de proximité de ce service public...

Michel Sapin annoncera le 27 juin devant les Directeurs les contours de la réforme. **Les organisations syndicales SUD Travail, CGT, SNU et FO appellent les agents à une journée de grève et de mobilisation pour faire échec à ce projet :**

- ☐ Pour la défense et le maintien d'une Inspection du Travail généraliste, territoriale et indépendante, avec des moyens suffisants (le doublement des sections avec les effectifs correspondants).
- ☐ Pour que toutes les missions Emploi restent au sein du ministère : non à l'acte III de décentralisation !
- ☐ Pour un recrutement massif d'agents dans les services !
- ☐ Pour un véritable plan de revalorisation de tous les Contrôleurs du travail !
- ☐ Pour un plan immédiat et massif de reclassifications, compensées par autant de création d'emplois.

A travers cette journée de grève du 27 juin, il s'agit d'exprimer le rejet des projets de caporalisation de l'inspection du travail et d'externalisation de nouveaux services Emploi.

Retrouvez les matériels liés à l'actualité et aux luttes des structures Solidaires sur notre site à l'adresse suivante : <http://www.solidaires.org/rubrique70.html>